



EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 JUIN 2025

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,
M. Ilir KURTI (PLR) a prêté serment pour faire partie du Conseil municipal.

certifié conforme

La Secrétaire :

Nadine Béné

Le Président:

Ahmed Jama